

RAPPORT DU COMPTE ADMINISTRATIF

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2022



2021

www.givors.fr



Rapport de présentation du compte administratif 2021

I.	EXECUTION DE L'EXERCICE	3
II.	RATIOS	3
III.	LA CHAINE DE L'EPARGNE	4
IV.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	4
V.	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
1.	Les recettes de fonctionnement	4
a.	Atténuation de charges	5
b.	Produits de services, du domaine et ventes diverses	5
c.	Impôts et taxes	5
d.	Dotations et compensations	7
e.	Les autres participations	7
f.	Autres produits de gestion courant	7
g.	Produits exceptionnels	7
2.	Les dépenses de fonctionnement	7
a.	Les charges de personnel	8
b.	Les charges à caractère général	8
c.	Les autres charges de gestion courante	8
d.	Les charges financières	8
e.	Les charges exceptionnelles	8
VI.	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9
1.	Les recettes d'investissement	9
a.	Les subventions affectées	9
b.	Le Fonds de Compensation de la TVA	9
c.	Les autres recettes	9
2.	Les dépenses d'investissement	10
a.	APCP	11

I. EXECUTION DE L'EXERCICE

En 2020, le taux de d'exécution des crédits totalisés des sections de fonctionnement et d'investissement est de 95,11% en recettes et 92,63% en dépenses.

Recettes réelles	32 859 618,47 €	Dépenses réelles	31 927 917,02 €
Recettes d'ordres	2 921 857,99 €	Dépenses d'ordre	2 921 857,99 €
Recettes totales	35 781 476,46 €	Dépenses totales	34 849 775,01 €
Crédits ouverts	37 662 980,50 €	Crédits ouverts	37 622 980,50 €

II. RATIOS

Les données présentées ci-dessous sont tirées des derniers Comptes de Gestion des Villes de strate entre 20 000 et 50 000 habitants (année 2020 - sources DGCL), comparées à nos données 2021.

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT



864 €



0 €

L'emprunt de la commune est arrivé à échéance.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



1 336 €



1 345,86 €

Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant de la commune sont proches de la moyenne de la strate.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



178 €



322,93 € dont 138,78 € pour la DGF
 et 184,15 € pour la DSU

Le cumul DGF/DSU est supérieur à la moyenne de la strate, la DGF seule étant inférieure.

DEPENSES D'EQUIPEMENT PAR HABITANT



324 €



319,25 €

IMPOTS LOCAUX PAR HABITANT



554 €



459,96 €

Le produit des impôts locaux (article 73111 et 7318) perçu par la commune de Givors est inférieur à la moyenne de la strate.

III. LA CHAINE DE L'EPARGNE

	CA2019	CA 2020	CA2021	EVOLUTION CA2021/CA2020
Recettes réelles de fonctionnement	28 721 299,77 €	28 357 390,51 €	27 695 322,58 €	-2,33%
Dépenses réelles de fonctionnement	23 707 821,90 €	22 897 312,75 €	22 913 586,48 €	0,07%
Epargne de gestion	5 013 477,87 €	5 460 077,76 €	4 781 736,10 €	-12,42%
charges financières	1,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Epargne brute	5 013 475,97 €	5 460 077,76 €	4 781 736,10 €	-12,42%
Remboursement du capital de la dette	20 863,95 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Epargne nette	4 992 612,02 €	5 460 077,76 €	4 781 736,10 €	-12,42%

Entre 2020 et 2021, il est constaté une baisse des recettes réelles de fonctionnement d'environ 662 k€. En parallèle, les dépenses réelles de fonctionnement sont quasiment stables (+ 16 k€).

Malgré un effet ciseau qui s'accentue sur 2021, la dynamique des recettes et la maîtrise des dépenses permet de maintenir une épargne nette d'environ 4,782 M€. Ce niveau d'épargne permet à la Ville de financer ses investissements sans recours à l'emprunt.

IV. RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

	RESULTAT 2020	RESULTAT 2021	RESULTAT CUMULE
Investissement	2 895 683,04 €	-2 075 126,66 €	820 556,38 €
Fonctionnement	0,00 €	2 691 560,41 €	2 691 560,41 €
TOTAL	2 895 683,04 €	616 433,75 €	3 512 116,79 €
Reports 2021/2022			624 656,83 €
Résultat Net			2 887 459,96 €

En tenant compte de l'excédent de l'exercice 2020 (2,895 M€ en investissement), la commune affiche un résultat cumulé de clôture au 31 décembre 2021 de 3,512 M€.

Les restes à réaliser en section d'investissement (engagements 2021 non soldés, à réaliser sur 2022) s'élèvent à 625 k€ en dépenses.

Une fois les reports couverts, le résultat à affecter s'élève en 2021 à 2,887 M€ (soit 8,79% des recettes réelles totales de l'exercice 2021).

V. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les recettes de fonctionnement

CHAPITRE	RECETTES			
	CA 2019	CA 2020	CA 2021	EVOLUTION CA 2021 / 2020
Atténuation de charges (chap 013)	79 647,26 €	176 624,26 €	149 023,10 €	-15,63%
Produits de services, du domaine et ventes diverses (chap 70)	937 764,07 €	661 752,88 €	838 828,92 €	26,76%
Impôts et taxes (chap 73)	17 011 800,55 €	16 895 344,51 €	17 153 243,26 €	1,53%
Dotations, subventions et participations (chap 74)	8 980 871,32 €	9 108 814,27 €	8 726 059,17 €	-4,20%
Autres produits de gestions courante (chap 75)	417 979,56 €	344 500,12 €	482 481,80 €	40,05%
Total des recettes de gestion courante	27 428 062,76 €	27 187 036,04 €	27 349 636,25 €	0,60%
Produits financiers (chap 76)	2 914,00 €	2 864,00 €	3 642,00 €	27,16%
Produits exceptionnels (chap 77)	1 290 323,01 €	1 124 490,47 €	342 044,33 €	-69,58%
Reprise sur amort (chap 78)		43 000,00 €	0,00 €	-100,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	28 721 299,77 €	28 357 390,51 €	27 695 322,58 €	-2,33%
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	226 161,46 €	221 101,20 €	573 475,00 €	159,37%
Total des recettes d'ordre	226 161,46 €	221 101,2 €	573 475 €	159,37%
Total des recettes de fonctionnement	28 947 461,23 €	28 578 491,71 €	28 268 797,58 €	-1,08%

Les recettes de fonctionnement sont en diminution de 1,08 % (soit environ 309 k€) par rapport au compte administratif 2020. Elles sont constituées des ressources suivantes :

a. Atténuation de charges

Ce chapitre enregistre une recette de 149 k€ au compte administratif 2021 soit une baisse d'environ 27 k€ par rapport au compte administratif 2020. Il s'agit du remboursement des dépenses de personnel dont les montants sont difficilement prévisibles.

b. Produits de services, du domaine et ventes diverses

Les recettes tarifaires, qui comprennent notamment les concessions cimetière, les produits droits de stationnement, du conservatoire, de la piscine, du périscolaire, de l'enseignement, de la médiathèque, du théâtre, des locations de salles..., sont réalisées à hauteur de 838 k€ au compte administratif 2021, en hausse de 177 k€ par rapport à 2020, qui avait été plus fortement impactée du fait de la crise sanitaire.

Il n'y a pas eu de revalorisation des tarifs en 2021.

c. Impôts et taxes

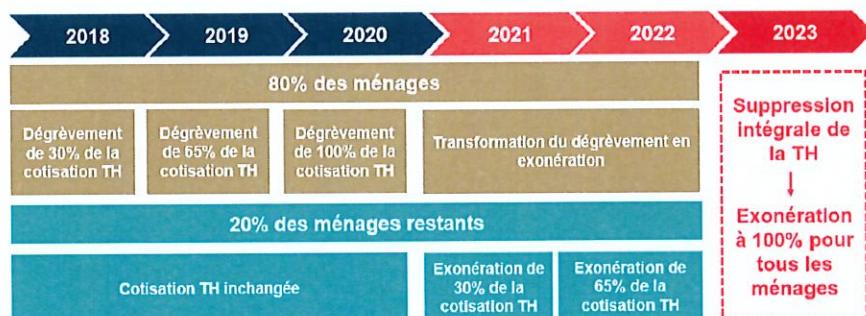
c.1. La fiscalité directe

Les recettes de la fiscalité directe comprennent les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. Elles représentent environ 9,544 M€, soit environ 34 % des recettes réelles de fonctionnement. Elles représentaient 32 % des recettes en 2020.

Dans le cadre de la suppression de la TH en 2020, 80% des contribuables bénéficient d'une exonération intégrale de leur impôt en 2020. Les contribuables non bénéficiaires (20% restant) devront s'acquitter d'une TH en 2020 avant de bénéficier d'une exonération progressive entre 2021 et 2023 (-30% en 2021, -65% en 2022 et -100% en 2023).

Il est important de rappeler que 91,85 % des contribuables Givordins sont totalement exonérés de la taxe d'habitation et que 100 % seront exonérés totalement en 2023.

1 Calendrier de la réforme pour les contribuables



2 Calendrier de la réforme pour les collectivités



c.2. Les reversements de fiscalité opérés par la métropole

Les reversements de fiscalité opérés par la métropole (6,5 M€) comprennent deux dotations :

- ↳ L'Attribution de Compensation (AC) pour 6,025 M€ ;
- ↳ La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) pour 484 k€ ;

L'AC correspond à la compensation du transfert de l'ancienne taxe professionnelle que recevait la Ville.

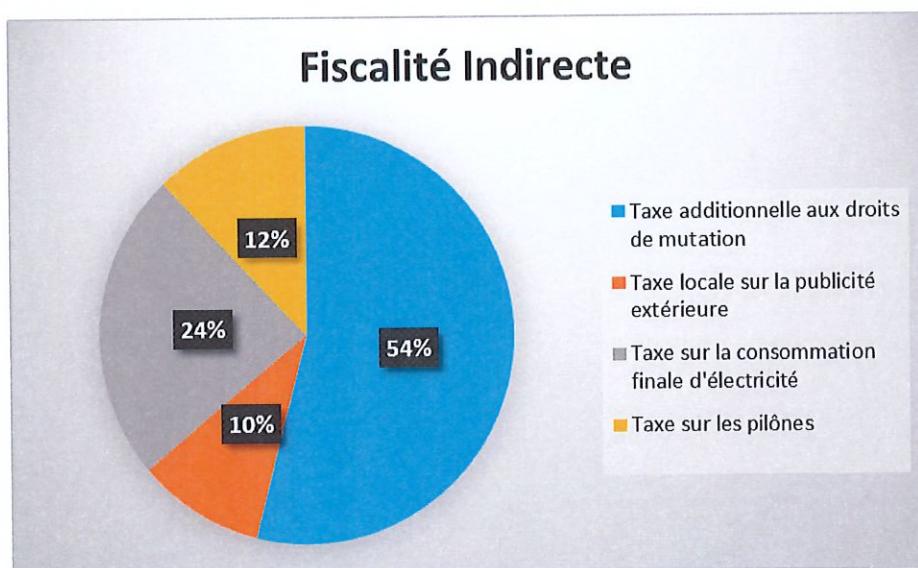
La DSC est une dotation qui favorise la solidarité entre communes pour le partage équitable des richesses fiscales sur le territoire. A noter que dans le cadre du vote du budget 2022, la DSC progresse considérablement pour Givors à la suite du travail mené par la Métropole pour améliorer les conditions d'attribution et une meilleure équité en fonction des particularités des territoires, et des moyens financiers supplémentaires qu'elle a attribué à cette dotation. Ainsi, pour l'exercice 2022, la DSC pour Givors passera à 928 k€.

c.3. Les produits de la fiscalité indirecte

Le produit de la fiscalité indirecte est de 1,08 M€ environ.

Poste prépondérant de la fiscalité indirecte locale avec un poids de 54 %, le produit des droits de mutation est en hausse avec un montant de 584 k€ au compte administratif 2021 contre 521 k€ en 2020. Cette augmentation s'explique par la croissance des bases communales et le dynamisme du marché immobilier.

La taxe sur la publicité extérieure représente environ 103 k€ en 2021, en diminution de 62 k€ par rapport à 2020, notamment du fait d'un abattement dans le cadre de la crise sanitaire.



d. Dotations et compensations

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
1- Dotation			
Dotation forfaitaire	2 805 672,00 €	2 787 950,00 €	2 714 098,00 €
Dotation de solidarité urbaine	3 543 031,00 €	3 699 458,00 €	3 831 451,00 €
Dotation de recensement	5 177,00 €	10 052,00 €	3 458,44 €
Dotation pour les titres sécurisés	30 181,00 €	43 628,00 €	28 195,50 €
Total dotations	6 384 061,00 €	6 541 088,00 €	6 577 202,94 €
2- Compensations au titre des exonérations de taxes			
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	817 990,00 €	1 005 110,00 €	612 304,00 €
Total compensations	894 470,00 €	1 005 110,00 €	612 304,00 €
Total dotations et compensations	7 278 531,00 €	7 546 198,00 €	7 189 506,94 €

e. Les autres participations

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Autres participations (Etat, Métropole, région, CAF)	1 631 584,90 €	1 616 296,27 €	1 536 553,00 €

f. Autres produits de gestion courant

Les produits de gestion sont en progression importante (+40%) par rapport à 2020, avec 482 k€ contre 344 k€ en 2020. Cela s'explique notamment par la crise sanitaire qui a induit diverses exonérations décidées par la commune.

g. Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels réalisés au compte administratif 2021 représentent 342 k€. Les produits exceptionnels au CA2020 étaient de 1,124 M€ mais intégrait notamment la vente du terrain du cinéma pour environ 830 k€.

2. Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	DEPENSES			EVOLUTION CA 2021 / 2020
	CA 2019	CA 2020	CA 2021	
Charges à caractère général (chap 011)	5 800 509,58 €	5 178 184,49 €	5 461 416,69 €	5,47%
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	15 715 003,18 €	15 937 664,01 €	15 619 669,26 €	-2,00%
Autres charges de gestion courante	1 667 979,00 €	1 711 720,50 €	1 675 883,13 €	-2,09%
Total des dépenses de gestion courante	23 183 491,76 €	22 827 569,00 €	22 756 969,08 €	-0,31%
Charges financières (chap 66)	1,90 €	0,00 €	0,00 €	-
Charges exceptionnelles (chap 67)	524 328,24 €	69 743,75 €	156 617,40 €	124,56%
Dotations aux provisions (chap 68)		0,00 €	0,00 €	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	23 707 821,90 €	22 897 312,75 €	22 913 586,48 €	0,07%
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	2664013,62 €	2 738 168,26 €	2 348 382,99 €	-14,24%
Total des dépenses d'ordre	2664013,62 €	2738168,26 €	2348382,99 €	-14,24%
Total des dépenses de fonctionnement	26 371 835,52 €	25 635 481,01 €	25 261 969,47 €	-1,46%

Les dépenses de fonctionnement sont en diminution de 1,46 % (soit environ 373 k€) par rapport au compte administratif 2020. Elles sont constituées des dépenses suivantes :

a. Les charges de personnel

Avec un montant de 15,619 M€, elles représentent 68,16 % des dépenses réelles de fonctionnement. En 2020, elles représentaient 15,938 M€ pour 69,60% des dépenses réelles. Ce poste de dépenses apparaît ainsi en diminution par rapport au CA 2020 de 2% pour environ 318 k€ de diminution de dépenses.

b. Les charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire représente en 2021 23,83 % des dépenses réelles de fonctionnement, pour un montant global d'environ 5,461 M€. Il représentait 22,61 % des dépenses réelles, pour 5,178 M€ en 2020. Les fluides (eau, gaz et électricité) restent le poste de dépenses le plus important avec un montant total de 1,11 M€.

L'augmentation des charges à caractère général par rapport à 2020 (chapitre 011) s'explique notamment par le fait que l'année 2020 avait été fortement marquée par la crise sanitaire (réduction du nombre des repas, des transports collectifs, des spectacles qui n'ont pas eu lieu...).

c. Les autres charges de gestion courante

En 2021, la ville de Givors a continué à soutenir activement les associations et partenaires qui constituent un socle local solide en faveur du développement et du renforcement du lien social. Le montant réalisé au compte administratif 2021 concernant les subventions municipales est en légère progression s'établissant à 1,339 M€ contre 1,326 M€ au compte administratif 2020.

d. Les charges financières

Le bon niveau d'épargne nette et la recherche systématique de co-financements permettent à la commune de ne plus être endettée en 2021.

e. Les charges exceptionnelles

En 2021 les charges exceptionnelles ont représenté 156 k€, soit 0,68% des dépenses réelles de fonctionnement.

VI. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les recettes d'investissement

CHAPITRE	RECETTES			
	CA 2019	CA 2020	CA 2021	EVOLUTION CA 2021 / 2020
Subventions d'investissement reçues (chap 13)	2 255 552,43 €	634 960,77 €	902 216,03 €	42,09%
Dotations, fonds divers et réserves (chap 10)	1 532 340,41 €	1 559 308,02 €	1 263 069,16 €	-19,00%
Excédent de fonctionnement	3 045 712,73 €	2 637 844,08 €	2 999 010,70 €	13,69%
Dépôts et cautionnements reçus (chap 165)	844,06 €	1 101,00 €	0,00 €	-100,00%
Subventions d'équipement versées (chap 204)	217 223,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Autres immobilisations financières (chap 27)	232 130,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Opérations pour compte de tiers (chap 45)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Immobilisation en cours (chap 23)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Total des recettes réelles d'investissement	7 283 802,63 €	4 833 213,87 €	5 164 295,89 €	6,85%
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	2 664 013,62 €	2 738 168,26 €	2 348 382,99 €	-14,24%
Opérations patrimoniales (chap 041)	555 829,16 €	468 534,68 €	0,00 €	-100,00%
Total des recettes d'ordre	3 219 842,78 €	3 206 702,94 €	2 348 382,99 €	-26,77%
Total des recettes d'investissement	10 503 645,41 €	8 039 916,81 €	7 512 678,88 €	-6,56%

Les recettes d'investissement sont en diminution de 6,56 % (soit environ 527 k€) par rapport au compte administratif 2020. Elles sont constituées des recettes suivantes :

a. Les subventions affectées

Il s'agit des subventions perçues par la Ville au titre des opérations d'investissement s'élevant à environ 902 k€. Les principaux financeurs étant l'Etat, pour 537 k€ (Dotations Politique de la Ville et Dotations de Soutien à l'Investissement Local), et la CAF pour 354 k€ (nouvelle crèche des Plaines).

b. Le Fonds de Compensation de la TVA

Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) correspond au remboursement partiel de TVA acquittée sur les dépenses d'équipement réalisées au cours de l'année précédente, et représente 1,263 M€ pour 2021.

c. Les autres recettes

L'excédent généré par la section de fonctionnement en 2020 et qui a été affecté au financement des investissements au cours de l'exercice 2021 s'élève à 2,999 M€.

Il a également été procédé à des écritures d'amortissement des biens acquis pour 2,348 M€. L'amortissement des immobilisations se traduisant à la fois par une dépense de fonctionnement (chapitre 042) et par une recette d'investissement (chapitre 040).

2. Les dépenses d'investissement

DÉPENSES				
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021	EVOLUTION CA 2021 / 2020
Immobilisations incorporelles (chap 20)	599 411,41 €	309 446,71 €	93 726,39 €	-69,71%
Subventions d'équipements versées (chap 204)	766 196,68 €	215 324,82 €	2 257 393,72 €	948,37%
Immobilisations corporelles (chap 21)	4 477 028,15 €	4 051 131,12 €	4 432 779,54 €	9,42%
Immobilisations en cours (chap 23)	1 312 325,46 €	76 686,93 €	600,00 €	-99,22%
opérations d'équipement (APCP)	2 587 836,60 €	3 487 651,81 €	2 000 743,81 €	-42,63%
Emprunts et dettes assimilées (chap 16)	24 569,77 €	8 766,52 €	0,00 €	-100,00%
Autres immobilisations financières (chap 27)	216 500,00 €	39 000,00 €	0,00 €	-100,00%
Dotations, fonds divers et réserves (chap 10)			229 087,08 €	
Total des dépenses réelles d'investissement	9 983 868,07 €	8 188 007,31 €	9 014 330,54 €	10,09%
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	226 161,46 €	221 101,20 €	573 475,00 €	159,37%
Opérations patrimoniales (chap 041)	555 829,16 €	468 534,68 €	0,00 €	-100,00%
Total des dépenses d'ordre	781 990,62 €	689 635,88 €	573 475,00 €	-16,84%
Total des dépenses d'investissement	10 765 858,69 €	8 877 643,19 €	9 587 805,54 €	8,00%

Les dépenses d'investissement sont en augmentation de 8 % (soit environ + 710 k€) par rapport au compte administratif 2020.

Les thématiques sur lesquelles l'effort d'investissement s'est développé s'inscrivent dans la continuité de l'action municipale, avec l'éducation, le sport, la culture et l'aménagement du territoire, mais aussi la sécurité, la modernisation numérique et le patrimoine et les équipements matériels de la collectivité.

Les principales dépenses réalisées sur l'année 2021 sont :

- Des acquisitions foncières pour 2,808 M€ (Bertholon Mourier et terrains agricoles, bâtiment CAF rue Eugène Pottier, rdc commercial rue Salengro)
- Un fonds de concours pour le changement en leds de la moitié du parc d'éclairage public pour 1 527 k€
- La participation communale à certains projets (notamment crèche des Plaines, îlot Oussékine) pour 734 k€
- La poursuite des projets sur APCP (piscine, groupe scolaire Simone Veil, salle Georges Brassens, vitraux Saint Nicolas) pour 2 M€
- Différentes dépenses pour environ 1,625 M€ (acquisition de matériels/mobiliers/véhicules/informatique, déploiements de leds dans les écoles, aménagements de skate park et terrains de baskets, étanchéité école Langevin, modernisation des locaux CCAS, réfection sanitaires école Romain Rolland, installations d'adoucisseurs dans les sites raccordés au réseau de chaleur, construction de classes à l'école Liauthaud, rénovation du local au 28 rue Longarini pour l'extension d'un SESSAD, réfection vestiaires personnels et judo au palais des sports, déploiement de défibrillateurs dans les ERP de 5e catégorie, différents aménagements au parc des sports...).

a. APCP

	AP	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
GROUPE SCOLAIRE S. VEIL	5 546 000,00 €	893 934,92 €	2 191 635,10 €	1 884 935,61 €	509 661,52 €	65 832,85 €			
VITRAUX SAINT NICOLAS	443 000,00 €	0,00 €	27 755,28 €	71 018,40 €	60 210,09 €	142 008,12 €	142 008,11 €		
SALLE BRASSENS	1 925 969,40 €	0,00 €	368 446,22 €	1 272 788,96 €	279 734,22 €	5 000,00 €			
CENTRE COMMERCIAL VERNES	5 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	92 025,60 €	245 059,10 €	1 480 000,00 €	1 880 000,00 €	1 380 000,00 €	422 915,30 €
PISCINE	2 575 000,00 €	0,00 €	0,00 €	166 883,24 €	906 078,88 €	1 500 000,00 €			
TOTAUX	15 989 969,40 €	893 934,92 €	2 587 836,60 €	3 487 651,81 €	2 000 743,81 €	3 192 840,97 €	2 022 008,11 €	1 380 000,00 €	422 915,30 €

Le présent tableau tient compte des révisions des différentes APCP inscrites à l'ordre du jour du conseil municipal du 24 mars 2022.